

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Choftim



בס"ד

FEUILLET HEBDOMADAIRE AU Puits DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:

Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emouna
1630 50th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jerusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduction réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque
manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires
sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est
contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Choftim

« Tu te donneras des juges et des gardes » : l'heure est opportune pour renforcer sa crainte du Ciel.

« Tu te donneras des juges et des gardes dans toutes tes portes (...) et ils jugeront le peuple d'un jugement équitable. Ne fausse pas le jugement (...). La justice, (seule) la justice tu poursuivras. »
(16, 18-20)

Dans les livres saints, les commentateurs voient dans ce verset une allusion : la tête d'un homme comporte plusieurs portes : les yeux, les oreilles, le nez, la bouche et il est nécessaire d'y poster des gardes, « *des juges et des gardes* », afin de juger à chaque instant s'il est souhaitable d'accomplir telle ou telle chose :

« Il y a ici (dans ce verset), explique le Chla'h, une allusion à une règle de

morale. Dans le Séfer Yetsira (4, 2) on enseigne, en effet, que l'âme possède sept portes : les deux yeux, les deux oreilles, la bouche et les deux narines (...), **et un homme doit être le gardien de ses portes : de la vue, de l'ouïe, de la parole, de la colère qui sort du nez (...), et sur ces portes il établira des juges et des gardes, c'est-à-dire qu'il se jugera lui-même en permanence.** C'est d'ailleurs ce à quoi le mot **"te"** contenu dans l'expression : *"Tu te donneras des juges et des gardes"* fait allusion. Et **il veillera constamment à ce qu'il n'y ait aucune faute commise là-bas (...).** »

« Cette Paracha, fait remarquer l'Avodat Israël, est lue systématiquement au cours du mois d'Eloul qui est la période que chacun consacre à un

retour vers son Créateur.

C'est le moment il est pardonné des fautes qu'il a commise durant toute l'année en se repentant, en regrettant et en se lamentant de ses innombrables manquements.

C'est pourquoi **la Torah nous met en garde en disant :**

"Tu te donneras des juges et des gardes" : un homme

doit nommer pour lui-même des juges (...) et évaluer ainsi tous ses actes.

La Torah ajoute également : **"Ne fausse pas le jugement"**, ce qui signifie :

ne tente pas de te disculper en prétendant qu'une mauvaise action est juste,

parce que le repentir et le jugement que l'homme accomplit sur lui-même ici-bas constituent la base d'un

jugement favorable En-Haut à Roch Hachana,

lorsque les anges célestes (du Beth Din céleste) viendront siéger devant D. C'est ce

que suggère l'expression : **"et ils jugeront le peuple d'un jugement équitable."**

De même, dans la suite du verset : **"La justice, (seule) la**

justice tu poursuivras", la Torah vient suggérer que **grâce à la justice que l'homme poursuit ici-bas, il entraîne que la justice d'En-Haut émette un verdict favorable. »**

Le Divré 'Haïm conclut ainsi une de ses responsa qu'il écrivit durant cette période :

« Il n'y a pas le temps pour de simples "Pilpoul" (même dans des sujets de Torah), **car il est nécessaire d'examiner les tréfonds cachés du cœur durant ces jours redoutables.** Eloul 5617(1857) »

Le Panim Yafote écrit, lui : « Chaque heure a la valeur d'un jour. »

Quant au Ben Ich 'Haï, il surenchérit, avec les propos qu'il rédigea dans une lettre : **« Je t'ai écrit la présente, pendant le mois d'Eloul, dans lequel chaque minute du mois a pour moi, la valeur d'un mois au milieu de l'année. »**

On raconte que la sœur du "Or Méir" de Jitomir maria un de ses enfants durant le mois d'Eloul, et insista beaucoup pour que son illustre frère vienne embellir par sa présence la soirée du mariage. Néanmoins, ne voulant pas perdre un instant de ce mois-ci, il refusa d'entreprendre le déplacement. Sa sœur insista tellement qu'il finit par se dire : « Je commencerai à voyager et, du Ciel, on me montrera si je dois continuer ou non. »

Il fut à peine sorti qu'il rencontra sur son chemin un goy en train de frapper violemment un autre goy. Le Or Méir lui demanda la raison de tels coups.

« Cet homme, c'est mon père, et ces coups, il les a bien mérités. En effet, j'ai convenu avec lui que ce mois-ci, le mois de l'ensemencement, il surveillerait les petits, afin que je puisse bien travailler aux champs. Mais, en pratique, il dort et, à cause

de lui, nous n'aurons pas suffisamment de réserves pour toute l'année qui vient. »

Lorsque le Or Méir entendit ces paroles, il se dit : « Du Ciel, on m'a montré ce spectacle afin que je comprenne que quiconque laisse quelque chose de ce mois et n'en tire pas profit au maximum, ressentira un manque l'année qui vient ! » Et tout en se faisant cette réflexion, il rebroussa chemin et retourna à son service d'Hachem.

Le Maguid de Douvno ramène une parabole illustrant le thème de la préparation à Roch Hachana durant Eloul :

Un commerçant avait fait son bilan, incluant toute les recettes et toutes les dépenses. Malheureusement, il s'avéra que les dépenses dépassaient les recettes, laissant entrevoir une faillite prochaine. En outre, ses dettes étaient

considérables. La mort dans l'âme, il décida de se rendre chez le riche de la ville pour lui demander un prêt de plusieurs milliers de dinars et la possibilité de rembourser tranquillement, afin de pouvoir poursuivre son activité. Néanmoins, à son arrivée, l'entrée lui fut refusée. Le domestique lui fit savoir que son maître était, pour l'instant, très occupé et on ne pouvait pas le déranger. Il le pria de revenir dans quelques heures. L'homme déambula entre-temps, inquiet et tourmenté, dans la propriété. Plusieurs heures après, il frappa à nouveau à la porte, et le serviteur le repoussa encore une fois. Il retourna donc patienter dans le jardin, en ne sachant pas comment calmer l'anxiété qui l'agitait. Lorsque le riche sortit pour la prière de Min'ha, le commerçant l'aborda et lui demanda le prêt dont il avait besoin en lui promettant de lui amener de bons garants. Sur le

champ, le riche accéda à sa requête et lui donna tout ce qu'il demandait.

Lorsque le riche arriva à la synagogue, un homme l'aborda :

« Ah, monsieur, c'est justement vous que je cherchais ! Pourriez-vous me prêter une certaine somme ?

- Je n'ai pas la possibilité pour le moment, lui répondit-il, de distribuer des prêts.

- Auriez-vous l'obligeance, insista l'homme, de m'expliquer en quoi suis-je différent du commerçant à qui vous avez accordé un prêt très affablement ?

- Quel rapport entre vous deux ?, lui rétorqua le riche. Cet homme m'a attendu pendant des heures. Je l'ai vu tourner dans ma cour le cœur gros et anxieux. J'ai vu que sa vie semblait comme s'être arrêtée et qu'il avait un besoin immense de ce prêt

pour se remettre sur pieds. Toi, en revanche, tu n'es pas venu me voir et tu ne m'as même pas attendu, mais "justement" tu m'as vu, et tu me demandes déjà un prêt ! »

Il existe des gens qui se préparent durant tout le mois d'Eloul à l'approche de Roch Hachana. Ils multiplient les actes de repentance et s'épanchent en suppliques pour mériter de sortir méritants du jugement de Roch Hachana. Dès lors, le moment venu, le Saint-Béni-Soit-Il est pris de compassion pour eux, et décide qu'il est légitime de faire preuve de miséricorde à leur égard.

En revanche, d'autres personnes gaspillent tout le mois d'Eloul sans préparation convenable. Et lorsque Roch Hachana arrive, "ils se souviennent brusquement" de demander miséricorde, puisque "justement" ils rencontrent le Roi en ce jour. Avec quel front viendront-ils alors solliciter sa clémence ?

Le Rav de Kabrine raconta qu'une fois, le Rav de Lekhvitch voyagea durant le mois d'Eloul. Sur le trajet, il entra dans la ville de Lékrètmé afin que son cheval puisse se reposer. Il entendit alors des goyim assis là-bas en train de discuter :

« Celui qui ne travaille pas comme il faut pendant ce mois-ci, disait l'un d'entre eux, n'aura rien à manger durant toute l'année ! »

Il appela immédiatement ses fidèles et leur dit : **« Ecoutez donc ce que dit cet homme ! »**

Le Machguia'h, Rav Yé'hézel Lévinstein, déclara un jour également qu'Eloul constituait le mois où l'on ensemait les champs. Tout comme celui qui n'ensemence pas à cette période, même dans un cas de force majeure, n'aura rien à manger, il en est de même du travail de ce mois-ci. Le sage est celui qui sait prévoir : il

ensemencera donc à ce moment-là et il aura alors de quoi manger durant l'année qui s'annonce !

Certains ont illustré ce qui précède par la parabole suivante :

Un promoteur immobilier faisait construire des immeubles pour des particuliers. Il faisait partie de ceux qui croient que leur subsistance dépend de leurs efforts et pas seulement de ce qui a été décrété à Roch Hachana. Aussi, lorsqu'il envoyait son fils acheter des pierres, du ciment et du plâtre, il lui ordonnait de choisir les matériaux les moins onéreux qui coûtaient moitié prix de ceux que l'on vendait sur le marché, en pensant : « Que m'importe-t-il ? Tous les trous et les fentes dans les murs, de même que les fuites dans la tuyauterie dus à cette mauvaise qualité n'apparaîtront que dans deux ans au moins. J'aurai déjà largement reçu mon argent ! »

Un jour, son fils se fiança, et son père entreprit de lui construire un palais, comme il convient aux gens aisés. Et là encore, il envoya son fils acheter tous les matériaux nécessaires. Lorsque ce dernier revint, le père constata qu'il avait ramené des produits bon marché.

« Pourquoi as-tu fait cette bêtise ?, lui demanda-t-il.

- En quoi cette construction est-elle différente de toutes les autres ?, lui rétorqua son fils.

- Insensé s'écria le père, tous les autres bâtiments ne sont que pour faire du profit. Dès lors, si je suis en mesure de gagner la même chose à moindre coût, pourquoi ne le ferais-je pas (puisque cet homme ne comptait pas spécialement parmi les personnes craignant D.) ? Mais **ce bâtiment est ton palais où tu vas toi-même habiter durant des années.** Veux-tu que dans deux ans, tous

les tuyaux explosent et que des fissures apparaissent dans tous les coins ? »

Si י"ח durant toute l'année, un homme étudie machinalement ou ne prie pas tout à fait convenablement et que... et que..., néanmoins, il doit réaliser à présent que sa situation de toute l'année prochaine dépend de ces jours-ci. Il est comparable à celui qui va habiter dans le bâtiment qu'il a lui-même construit durant le mois d'Eloul de cette année. Combien doit-il veiller à ce que son travail soit de la meilleure qualité afin que l'année prochaine soit également la meilleure possible !

On rapporte également au nom du Beth Aharon :

« L'essentiel est que chacun suscite en lui-même la crainte pendant cette période, de quelque manière que ce soit : lorsqu'il y a un jugement ici-bas, il n'y a pas de jugement En-Haut. C'est le

sens du Midrach qui enseigne : "Lorsqu'Israël font la justice, le **Saint-Béni-Soit-Il fait avec eux la Tsédaka.**" De quelle manière susciter la crainte ? S'il s'agit de personnes qui savent de quoi il relève et qui sont proches d'Hachem, il est certain qu'elles en ont et ont peur durant ces jours-ci. Et sinon, la crainte du jugement doit les effrayer. **Il faut beaucoup craindre et avoir peur, c'est l'essentiel. Et alors, Hachem fait avec eux la Tsédaka.** »

Rabbénou Yona, pour sa part, écrit à ce sujet (Chaar Ha Yira §101) : « **Dès que commence Eloul jusqu'à la fin de Yom Kippour, on devra ressentir de la crainte et être terrifié à l'idée du jugement.** » Le Baal Hatourim (Par. Nitsavim) écrit également à propos du verset (Téhilim 27, 13) לֹלֵא [« Si je n'avais pas eu foi de voir la bonté d'Hachem »] : « לֹלֵא sont les lettres du mot אֱלֹהִים,

car à partir d'Eloul, je tremble devant Hachem. »

Connues sont les paroles du Chla'h Hakadoch (au début du traité de Roch Hachana) au nom des "Anciens" qui relèvent une allusion dans le verset (Amos 3, 4) : **אֲרִיָּה שֶׁאֵין מִי לֹא יִירָא** [*« Lorsque le lion a rugi, qui ne le craindrait pas »*], le mot **אֲרִיָּה** ("lion") étant l'acrostiche des mots **אֵלּוּל, רֵאשׁ הַשָּׁנָה, יוֹם כִּפּוּר, הוֹשַׁעְנָה רַבָּא** (Eloul, Roch Hachana, Yom Kippour, Hocha'ana Rabba). Car en ces jours redoutables, qui ne serait pas saisi de la crainte d'Hachem et de la splendeur de Sa Gloire ?

On a une fois demandé à Rav 'Haïm Kaniewski pourquoi il est écrit : *« le lion a rugi »* au passé, et non pas **אֲרִיָּה שׁוֹאֵג**, (*le lion rugit*), au présent, alors que ces jours se renouvellent chaque année ?

« Nous avons une Emouna héritée de nos ancêtres, répondit-il, que tout ce qui nous est arrivé durant l'année écoulée avait été déjà décrété à Roch Hachana. On le voit

lorsque l'on réfléchit aux évènements qui se sont produits : untel qui était avec nous l'année dernière à cette période n'est plus là cette année, un autre qui, l'année dernière, comptait parmi les "riches de la ville" a fait faillite et est obligé, cette année, de tendre la main, celui-ci est malade **ל"ע**, et un autre a subi des pertes ! **Le lion a rugi, c'est le lion de l'année dernière qui rugit : "Voyez ce qui a été décrété"**, combien de personnes n'avaient même pas songé, ni même imaginé, ce qui leur arriverait ! Dès lors, **qui ne serait pas rempli de crainte à l'approche de l'année prochaine ! »**

On demanda une fois à Rav Israël Salanter : « Pourquoi faites-vous de Eloul un "ours aussi énorme" ? » Et il répondit : « Vous avez raison : il ne ressemble pas à un ours, mais à beaucoup plus que cela. Voyez vous-mêmes : David Hamélekh ne craignit pas l'ours, il le mit

en pièces de ses propres mains, comme il est écrit (Chemouel I 17, 36) : *"Le lion, comme l'ours, ton serviteur les a frappés"*, et malgré tout, il dit : *"Ma chair s'est dressée de terreur à cause de Toi, et j'ai eu peur de Ton jugement."*»

Il y a néanmoins une différence entre la peur et la fuite devant un ours sauvage, et la fuite du mois d'Eloul : d'un ours menaçant, on s'enfuira en s'éloignant de lui autant que possible. En revanche, de la crainte due à Hachem et la majesté de Sa gloire, on ne s'enfuit et on ne s'éloigne pas **de Lui**. Mais, on s'enfuit **vers Lui**. Le Rambam (commentaire sur les Michnayote Roch Hachana §4) décrit ces jours-ci en disant **"qu'ils sont des jours de travail, de soumission, de crainte et de terreur d'Hachem. On aura peur de Lui et on s'enfuira vers Lui"**, comme cela est exprimé dans le rituel des Séli'hot (rite Ashkénaze) : "Je me protégerai de Ton courroux sous Ton ombre."

« Marche avec Lui avec intégrité et espère en Lui » : parce que tout ce qu'Il fait est pour le bien

« Tu seras intègre avec Hachem ton D. » (18, 13)

"Marche avec Lui en étant intègre et espère en Lui. Ne sonde pas l'avenir, mais tout ce qui se présentera à toi, accepte-le avec intégrité. Tu feras alors partie de Son peuple et tu seras Son partage."
(Rachi)

Le 'Hafetz 'Haïm écrit à ce sujet (Chem Olam Chaar Ha Chémira, §3) :

« Et la connaissance de l'homme étant tellement petite, il ne doit pas sonder la conduite du Saint-Béni-Soit-Il, le Roi des rois. Il doit avancer avec innocence, convaincu que tout ce qu'Il accomplit est pour le bien, car de la bouche du Très-Haut ne peut sortir aucun mal. **Et dès lors, il est certain qu'il méritera de voir finalement dans ces choses-mêmes,**

que tout ce qu'Il fait est pour le bien et que tout est bonté, comme dans l'histoire de Rabbi Akiva rapportée dans la Guemara (Brakhot 60b). »

L'histoire suivante est terrible et terrifiante. **Elle nous enseigne jusqu'où peut conduire la valeur de l'intégrité**, et que celui qui suit Hachem en toute innocence et fait ce qu'il doit faire sans "faire de calculs", bénéficie d'une aide Divine surnaturelle afin de parvenir au but souhaité. L'histoire en question a été rapportée par l'auteur du Tiférète Lé Moché qui s'investit beaucoup dans la cachroute des Mikvé et dans le domaine de la pureté d'Israël :

Voici plusieurs années, un nouveau Rav fut nommé dans une localité retirée des Etats-Unis. Son prédécesseur avait achevé **cinquante ans** de carrière dans la région et ses forces, amenuisées, ne lui permettaient plus de

continuer à remplir cette fonction.

Le nouveau Rav commença par effectuer une "tournée de reconnaissance" dans tous les domaines de la ville. Lorsqu'il en vint à vérifier la cachroute du Mikvé que le Rav précédent avait fait construire cinquante ans auparavant, il fit appel à un "spécialiste" du sujet qui, "par hasard" n'était autre que le fils du Rav précédent.

Celui-ci découvrit alors que toute la tuyauterie qui conduisait les eaux de pluie au "réservoir" du Mikvé, était complètement invalide du point de vue de la Loi juive [D'après la Halakha, en effet, il faut construire toute la tuyauterie qui achemine l'eau de pluie recueillie sur le toit avec des tuyaux desquels a été enlevée toute possibilité de retenir l'eau, ce qui signifie sans aucune cavité ni coude ("Beth Kiboul"). Or, dans le cas en question, tous les tuyaux présentaient des "Beth

Kiboul", ce qui rendait les eaux qui traversaient ces tuyaux, "Maïm Chéouvim" ("eaux puisées"), et donc impropres à alimenter un Mikvé]. En outre, il découvrit un vieux goy qui, parlant innocemment, témoigna qu'il avait, alors, lui-même, construit la tuyauterie qui était devant eux jusqu'à ce jour.

Le Rav et le spécialiste en furent bouleversés jusqu'aux tréfonds de leur âme : il s'avérait à présent que, depuis cinquante ans, le Mikvé qui avait alors été bâti de toutes pièces, était **Passoul** (inapte) et que jamais, la tuyauterie n'avait été changée en "cachère". Or, c'était le **seul** Mikvé de toute la ville et des environs, **ce qui signifiait que des milliers de "bains rituels"** ("Tévila") **effectués dans ce Mikvé au cours des cinquante dernières années, ne valaient absolument rien... !** Toutes les personnes qui croyaient s'être purifiées par une telle Tévila étaient encore

impures comme au premier jour, tous les non-juifs qui s'étaient convertis à l'aide d'une telle Tévila étaient encore complètement non-juifs, eux-mêmes et leur descendance (il y avait un Sofer parmi ces "convertis" qui était donc inapte à écrire, et les actes de divorce qu'il avait écrits étaient eux-mêmes nuls puisqu'un non-juif n'est pas apte à en écrire. Les enfants des femmes qui s'étaient remariées sur l'appui d'un tel divorce étaient Mamzérin (impropres à se marier avec un juif ou une juive) ל"ז. En bref, une véritable catastrophe s'était produite à cause de ce Mikvé ! Par conséquent, tout au moins, pour corriger pour l'avenir, la tuyauterie fut immédiatement changée et le Mikvé fut rendu entièrement cacher. Cependant, le spécialiste des Mikvaote ne parvenait pas à trouver le repos, sachant que son père s'était dévoué pour ce Mikvé qui avait constitué finalement une énorme et terrible embûche pour ses utilisateurs. Il sentit qu'il n'avait pas le choix et il

décida d'examiner plus précisément auprès de son père l'historique du Mikvé. Néanmoins, il voulait à tout prix éviter un choc à ce dernier qui pouvait lui être fatal s'il apprenait que d'aussi graves conséquences avaient été entraînées par son dévouement. Il entama donc la conversation sur des sujets anodins et dévia progressivement sur le sujet du Mikvé. Immédiatement, son père s'exclama avec douleur : « Toute l'affaire de ce Mikvé m'a causé une peine immense et, jusqu'à présent, j'ai du mal à en parler ! » Son fils fit semblant d'ignorer de quoi il parlait et poursuivit la conversation afin d'en savoir davantage.

« A cette époque, raconta-t-il, tous les membres de la communauté me livrèrent une lutte sans merci afin de me faire renoncer à sa construction et menacèrent même de me renvoyer de mon poste et

de la ville. Cependant, je leur tins tête et j'investis toutes mes forces afin de réunir les fonds nécessaires. Je fis même venir un spécialiste dans ce domaine qui en conçut les plans, mis à part le schéma des canalisations dont je confiai l'installation à un non-juif. La construction du Mikvé fut finalement achevée entièrement en conformité totale à la Halakha **et il n'attendit que la pluie afin d'en remplir les réservoirs et les bassins.** Malheureusement, dès la fin de la construction du Mikvé, et bien que d'ordinaire les pluies tombent dans cette région en toute saison, elles cessèrent brusquement de tomber. Cette "sécheresse" dura environ onze mois, ce qui fit même la une des journaux qui firent remarquer ce changement naturel dans la ville unetelle. Tous les habitants de la localité profitèrent de la situation pour me narguer en disant : « Tu vois, **même dans le Ciel,**

on ne veut pas de ton Mikvé et les pluies ont miraculeusement cessé pour que tu n'aies pas de quoi le remplir ! » Mon humiliation fut immense.

Au terme d'une année environ, je confiai avec douleur mes épreuves à un ami, un des Rabbanim américains, qui me consola en disant : « Il ne nous appartient pas de comprendre les calculs d'Hachem. Fais ce qu'il t'incombe de faire. La Halakha prévoit que si les pluies ne tombent pas, il est permis d'amener de la neige qui, en fondant, devient de l'eau apte à remplir un Mikvé, sans faire passer la neige par les tuyaux mais directement dans les réserves. » C'est ce que nous fîmes. Et ce fut alors que se produisit l'extraordinaire : à peine avions-nous ouvert les portes du Mikvé, que toutes les cataractes du ciel s'ouvrirent également et des trombes de pluie

tombèrent avec force, tel un véritable déluge. En l'espace d'un mois, il tomba autant de pluie que toute celle qui n'était pas tombée durant toute l'année ! **L'humiliation ne fit que redoubler ?** Tout le monde me dit : « Hachem a attendu que tu rendes le Mikvé caché avec de la neige, et seulement après, Il a fait tomber la pluie, afin que le Mikvé n'en profite pas ! »

Après tous ces événements, je laissai tomber le Mikvé parce que je ressentis que, réellement, Hachem n'agréait pas mes actions, et je me décourageai entièrement. Pour cette raison, depuis lors, je n'ai jamais changé les eaux du réservoir (alors que dans tout Mikvé et, en particulier, dans un endroit comme celui-ci où les pluies sont aussi abondantes, les eaux sont changées régulièrement afin qu'elles ne croupissent pas).

Lorsque le fils entendit ces paroles, il ne put contenir son émotion : « Papa, papa, s'écria-t-il, ce

n'est pas parce que tu n'es pas agréé dans le Ciel qu'il t'est arrivé tout cela ! Au contraire, **dans Sa grande miséricorde et Son immense bonté, Il t'a sauvé, toi et toute la ville, d'une terrible catastrophe.** Car, d'après ce que tu dis, le Saint-Béni-Soit-Il a modifié les lois du Ciel et de la Terre afin que ton dévouement pour ce Mikvé atteigne son but, et que toutes les Tévilote qu'ont accomplies les juifs dans ce Mikvé soient entièrement valables. En effet, **il n'a jamais contenu de "Maïm Chéouvim", les eaux de pluies n'ayant jamais traversé les canalisations impropres à la cacheroute, et le Mikvé est resté de tout temps cacher "Laméhadrine" grâce à la neige qui y a été déposée depuis lors !** De plus, également la souffrance que tu as portée dans ton cœur durant cinquante années entières fut pour ton bien et ton profit. En effet, ainsi tu ne t'occupas pas

du Mikvé comme l'aurait fait n'importe quelle personne sensée et le réservoir d'eau cachère ne fut pas vidé et remplacé par de l'eau qui serait devenue impropre en tant que "Maïm Chéouvim" puisqu'elle serait passée dans les tuyaux. Et le Saint-Béni-Soit-Il dans Sa grande miséricorde et Son immense bonté te l'a révélé à présent après cinquante ans afin que tu connaisses le "secret" du déroulement des évènements. Car tout ce "malheur" et ce voilement fut, en réalité, un dévoilement extraordinaire d'amour et de lumière venant d'Hachem ! »

Cette histoire constitue un enseignement pour chacun d'entre nous : lorsqu'il semble à quelqu'un qu'Hachem lui voile Sa face et que tous le montrent du doigt en prétendant qu'il n'est pas agréé par le Ciel, il doit comprendre qu'il ignore le bien et la bonté que le Saint-Béni-

Soit-Il déverse sur lui au même moment. Parfois, au bout de cinquante ans, les choses se dévoileront, et même si ce n'est pas le cas, il doit être convaincu qu'il

en est ainsi. **Et en toute circonstance, il fera ce qui lui incombe de faire en toute intégrité et Hachem comblera ce qu'il n'a pas fini d'accomplir, pour son bien le plus grand !**